GESTION DES DECHETS - L'HEURE DES BILANS

A l'heure des bilans

Le bilan d'activité 2023 prouve que le choix du passage à la tarification incitative fut le bon. Les résultats sont là, c'est incontestable.

Tous les déchets qui ne peuvent pas être triés, valorisés ou compostés sont enfouis. En 2023, avec la mise en place de la tarification incitative, ce sont 2 650 tonnes de déchets ménagers résiduels qui n'ont pas été enfouies. Cela représente une baisse près de 40 %, ce qui est considérable!

Nous pouvons être toutes et tous très fiers(ères) de ce résultat au-delà de toutes attentes.

Ce succès aurait pu nous faire économiser 309 345€. Malheureusement, les refus de tri ont augmenté de plus de 125% soit un surcoût de 154 039€. Ce sont donc 768 tonnes de refus de tri qui sont parties à l'enfouissement.

A chaque fois qu'une personne peu civique jette un sac poubelle fermé de déchets ménagers ou de tri, c'est tout le contenu du camion qui est considéré en erreur de tri!

Sans ce refus de tri, ces 768 tonnes de déchets pourraient être triées, valorisées mais surtout ne seraient pas enfouies.

Cette nouvelle affiche pour mieux trier ses déchets sera diffusée sur le territoire.

Pour toutes les erreurs de tri, un accroche bac sera posé, et le bac ne sera pas collecté.





Notre ambition était grande, mais les enjeux de la maitrise de notre production de déchets et de ses coûts étaient à la hauteur de cette ambition!

Or ce pari est en passe d'être gagné. Dès la première année de mise en place de la tarification incitative, vous vous êtes engagés avec nous pour relever ce défi et tendre vers nos objectifs.

La responsabilisation de chacun d'entre nous pour mieux trier, mieux composter, a porté ses fruits.

Bien sûr il reste beaucoup à faire pour améliorer notre dispositif et convaincre les plus récalcitrants (responsables d'incivilités intolérables).

Aussi, nous travaillons d'arrache pieds pour consolider et améliorer notre service à la population ; amélioration de la qualité du tri, optimisation des tournées de collecte, déploiement de nouveaux points d'apport volontaires, implantation de colonnes enterrées pour une meilleure accessibilité et intégration paysagère, renforcement de nos moyens de compostage pour le traitement de nos biodéchets, adaptation de nos déchèteries aux exigences de recyclage actuelles, lutte contre les incivilités.

In fine, nous travaillons tous, main dans la main, pour adapter notre service public de gestion des déchets à la hauteur de vos attentes et en phase avec notre engagement citoyen au bénéfice de nos aspirations environnementales.

Visite au centre de tri

Les déchets jetés dans le bac jaune ou la colonne de tri sont acheminés jusqu'au centre de tri du Systom des Pyrénées à Saint Gaudens.

Les camions déversent tous les déchets dans un grand hangar. Ils sont ensuite acheminés vers une première plateforme de tri dont l'objectif est d'enlever tout ce qui n'est pas du tri.

Malheureusement, on retrouve encore en 2024 des choses incroyables qui sont jetées dans le tri.

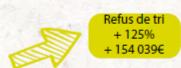
"Parfois nous avons des surprises!" précise un agent de tri. "Ce matin, nous avons vu un jouet sur le tapis de tri! Régulièrement nous avons des sacs fermés. Certains contiennent des emballages mais d'autres des ordures ménagères! De toute façon, tous les sacs fermés vont tous au refus de tri.

Mais nous avons même eu des bouteilles pleines, des poches de sang, ou encore des cadavres d'animaux !!! Certaines personnes ne respectent absolument pas les consignes et donc notre travail ! "

De plus en plus de personnes jettent leurs emballages de tri dans des sacs fermés. Cette recrudescence des sacs pollue les résultats du tri et coûte très cher à la collectivité.

Une fois ce premier tri effectué, les déchets sont envoyés sur une deuxième plateforme sur laquelle plusieurs agents séparent les déchets en fonction de leur typologie (papier, plastique, aluminium...) qui seront ensuite valorisés.

En 2023, Coeur de Garonne a apporté plus de 2 000 tonnes d'emballages au centre de tri.







Déchets de tri déposés



Première plateforme de tri



Des balles de tri

Ne jetez plus !

Avec l'objectif constant de réduire les déchets, certaines personnes offrent une seconde vie aux objets destinés à être jetés jusqu'à parfois les transformer et les valoriser.

Face à l'augmentation constante des déchets, de plus en plus de personnes cherchent des solutions pour éviter de laisser un environnement pollué aux futures générations. Au mois d'août dernier, l'ambassadrice du tri a collaboré avec la Maison Garonne pour animer des ateliers de créativité basés sur le réemploi, ouverts au public à partir de 6 ans.

C'est ainsi qu'une quinzaine de personnes ont pu découvrir les techniques de vannerie avec du papier journal. Des bandes découpées dans de vieux journaux sont roulées afin d'obtenir de longues tiges qui seront ensuite tressées ou aplaties en escargot. Des coupelles, et des boites ont vu le jour sous les doigts alertes et créatifs des participants. Une jeune participante a remercié les intervenantes car elle a fabriqué des objets en éco-vannerie pendant toutes ses vacances scolaires. Une autre personne, proposant des ateliers en vannerie osier, va proposer dès le mois de septembre de l'éco-vannerie en papier!

L'atelier de fabrication de sacs a aussi beaucoup plu. Plutôt que de jeter les vieux tee-shirts, il suffit de couper les manches et le col, de découper des franges en bas afin de les nouer pour fermer le sac. Chacun a pu personnaliser son sac en fonction de ses envies avec de la récupération de textiles, de vieux boutons, ou des restes d'autres ateliers.

Le dernier atelier tawashi permet de fabriquer des éponges à partir de chutes de vieux vêtements. Il suffit de couper des bandes de tissus et de les tisser avec un cadre en bois autour duquel on plante des clous.

Ces ateliers de réemploi ont également permis de communiquer sur le traitement des déchets, de répondre aux questions des personnes présentes, et de les sensibiliser à une autre manière de consommer. Réfléchir à l'utilité d'un achat, penser systématiquement au réemploi ou au recyclage de ce que l'on possède déjà, pratiquer des activités créatives sans aucun investissement de matière première, sont autant de sujets mis en valeur sur ces rencontres.



Si vous aussi vous avez mis en place des actions pour offrir une seconde vie aux objets, contactez-nous à communication@cccoeurdegaronne.fr



Atelier éco vannerie



Fabrication de sacs



Atelier tawashi

Les composteurs partagés gagnent du terrain

En France, la quantité annuelle de déchets est de 350 kg par personne et 30% des ordures ménagères sont des déchets organiques, donc recyclables (épluchures, fruits et légumes abimés, restes de repas, etc.). Les composter en mélange avec des végétaux secs permet, en quelques mois, de les transformer en compost, une ressource indispensable pour le potager ou le rempotage des plantes.

Les biodéchets sont composés de 80% d'eau alors pourquoi continuer à faire transporter ses déchets organiques en décharge alors qu'ils peuvent être directement transformés en amendement organique?

Le compostage est une pratique accélérant le processus naturel de décomposition de la matière organique en sels minéraux et en humus. Il reproduit donc le cycle naturel de la matière.

Ainsi, composter est une excellente réponse à l'élimination des déchets alimentaires tout en réduisant le volume de déchets résiduels jetés, ce qui contribue à maîtriser sa facture.

De plus en plus de communes demandent l'installation de composteurs partagés à la communauté de communes. Une étude faite en coopération avec les communes permet de déterminer le meilleur lieu d'implantation.

3 bacs sont alors installés : le bac d'apport dans lequel chacun peut déposer ses restes de repas non carnés en respectant les consignes affichées, le bac de matières sèches à ajouter à chaque apport et enfin le bac de maturation auquel il ne faut pas toucher tant que le compost n'est pas mature. Il faut compter entre 12 et 18 mois pour obtenir un bon engrais naturel.

Aujourd'hui les communes de Bérat, Lherm, Martres-Tolosane, Mauran, Saint-Elix-le-Château et Sainte-Foy-de-Peyrolières en possèdent un ou deux.

Les colonnes enterrées

Ces colonnes présentent plusieurs avantages notamment en matière d'accessibilité et de propreté mais aussi sur un plan esthétique.

Une colonné enterrée se présente sous la forme d'une petite borne accessible à tous. Une cuve d'une capacité de 5 m3 est enfouie à plus de 3 mètres en sous-sol. Les déchets sont ainsi stockés sous terre, invisibles de tous, que ce soient des ordures ménagères, du tri sélectif ou du verre. Un camion-grue vient ensuite les vider régulièrement.

Pour les ordures ménagères, chaque usager peut ouvrir une trappe à l'aide de son badge afin que chaque dépôt soit comptabilisé.

Coeur de Garonne continue de déployer ses colonnes sur tout le territoire. Les dernières installées sont des colonnes enterrées. Elles ont été déployées à Cazères, Bérat, Poucharramet, Rieumes, Boussens, Martres-Tolosane et Le Plan. De prochaines installations suivront.



Panneau de consignes



Bac d'apport où deposer les biodéchets



Bac de maturation du compost



Les nouvelles colonnes à Rieumes